



UNE LOI-CADRE TRANSPORTS 100% LIBÉRALE

Toujours rien de nouveau pour les TGV d'aménagement du territoire

Aujourd'hui seul TGV SNCF assure les dessertes d'aménagement du territoire, au prix de 200 millions de pertes par an. Pour assurer ces missions de service public, elle ne bénéficie d'aucune subvention. On aurait été en droit d'attendre de la loi cadre qu'elle traite enfin ce problème. Or, si on va bien demander à la SNCF de maintenir ses dessertes non rentables, la loi ne prévoit pas d'obliger ses concurrents à le faire. Aucune subvention publique ne sera versée afin de compenser ces missions d'intérêt général. Quelques baisses de péages sur certaines lignes et 27 gares dites d'aménagement du territoire, rien de vraiment significatif, car l'ensemble de ces mesures étaient déjà prévues par SNCF Réseau pour le cycle 2027/2029. Comme ces baisses de péages ne seront pas compensées par l'État, ce sera donc une perte sèche pour SNCF Réseau.

L'État doit prendre ses responsabilités et là où il y a mission de service public, il doit y avoir financement public.

La SNCF va devoir remplir les TGV de ses concurrents dès 2028

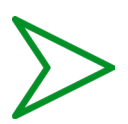
C'est donc une nouvelle distorsion à la concurrence. Comme Trenitalia est incapable de remplir ses TGV... on va exiger de la SNCF qu'elle le fasse à sa place. C'est comme si on demandait à Carrefour de vendre des produits Leclerc avec leurs caisses à la fin. Ça choquerait tout le monde. **Mais lorsque c'est la SNCF tout passe, à commencer par les pires règles de concurrence déloyales. Par ailleurs on va obliger SNCF Connect à vendre du Trenitalia, par contre on va lui interdire de vendre les abonnements TER et Transilien...**

La SNCF va devoir donner à titre gracieux les terrains des centres de maintenance ferroviaire aux régions

Aujourd'hui les régions n'ont pas d'obligation de racheter les ateliers de maintenance. Par contre elles ont obligation de racheter les terrains. **C'est donc des milliers de mètres carrés de terrains que les régions devaient racheter dans le cadre des transferts de lots TER. Un amendement a donc été voté afin d'obliger la SNCF à céder ces terrains gratuitement...** Voilà 3 exemples pris dans la loi cadre, qui montrent que cette loi n'a qu'un seul but : aider la concurrence, en grande difficulté, dans le marché du ferroviaire. La loi sera votée au Sénat le 28 avril pour passer par la suite à l'Assemblée Nationale, normalement d'ici cet été.

SUD-Rail ne laissera pas le dumping social s'instaurer

Alors que la direction n'a pas voulu passer l'ensemble des accords et RH à 36 mois, comme SUD-Rail l'avait réclamé dès novembre 2024, la voilà piégée par son propre calendrier. **Elle est dans l'obligation de négocier les accords organisation du travail, temps partiel et Forfait jour pour les 3 filiales TER, dès à présent.**



Comme à Voyageurs nous finirons tous dans une filiale, c'est bien l'avenir de l'ensemble des cheminots de SNCF Voyageurs qui va se jouer dans les semaines à venir.

Pourtant sur 3 filiales TER deux gagnent de l'argent. SVEA a fait 6 millions de bénéficiaires en 2025 et SVSA, 8.5 millions. Seule SVLO perd de l'argent.

Par ailleurs, la productivité que veut mettre la direction a pour seul but de financer le Fonds de Concours. Système injuste qui demande aux cheminots de porter seuls le financement d'une infrastructure ferroviaire d'État qui est circulée par de nombreuses entreprises ferroviaires.

Mais le dumping social n'a pas sa place dans le ferroviaire.

Une DCI unitaire sera bientôt déposée sur le sujet. Les cheminots doivent se tenir prêts à la grève au mois de juin.

Souffrance au travail à la SNCF, SUD-Rail tire la sonnette d'alarme.

Avec 11 suicides de collègues depuis le début de l'année, soit un suicide tous les 9 jours, la SNCF connaît une véritable hécatombe. Les suicides sont la pointe émergée de la souffrance au travail. Souffrance qui vient de la casse des collectifs de travail, de la remise en cause des coopérations entre collègues, parfois même d'une remise en cause du sens au travail, enfin de tout ce qui pousse à l'isolement social. Chacun de ces facteurs est un puissant ressort du désespoir.

Par ailleurs, cette situation a été exacerbée par la fin en 2018 des représentants de proximité, des membres CHSCT par établissement, qui pouvaient là aussi permettre d'assurer du lien, de l'écoute, de la protection vis-à-vis de collègues au bord du gouffre.

De plus, les réorganisations poussées par la privatisation/balkanisation de la SNCF s'accroissent. Toujours plus de rendement, toujours plus de réorganisations, toujours plus de suppressions de postes.

Si à cela vous rajoutez des problèmes personnels, vous avez les conditions explosives d'une situation qui va s'empirer dans le temps. Car comme nous le disons depuis des mois, la vague est là et elle ne s'arrêtera pas toute seule.

Nous n'accepterons pas que la SNCF devienne la nouvelle France Telecom qui connut 35 suicides entre 2008 et 2009 suite à sa privatisation.

La réunion du 30 mars sur l'accompagnement au changement et la prévention des RPS montre que la direction n'a pas pris conscience de la gravité de la situation. Nous avons besoin d'un coup d'arrêt aux réorganisations, au management toxique, à la privatisation/balkanisation de la SNCF.

Mais au-delà des suicides, SNCF Voyageurs connaît une explosion des AT: 3671 en 2024, 4352 en 2025, soit une augmentation de 18%. Cette explosion est portée par les AT sans arrêt, eux mêmes alimentés par les systèmes de prime à l'objectif qui excluent les AT avec arrêt.

D'ores et déjà nous appelons les cheminots à se mobiliser le 28 avril journée mondiale sur la sécurité et la santé au travail.

VOS ÉLU-E-S AU CSE CENTRAL VOYAGE

Fabien Villedieu **RS**

Florian Barrallon **CSE TER AURA**

David Lepennetier **CSE TER PN**

Yannick Janes **CSE TER GE**

Sylvain Bongrand **CSE TER NA**

Hervé Lecoq **CSE TER PDL**

Vanina Urbani **CSE TER OCCI**

Laurent Grangier **CSE TN EPT4**

Yacine Khelladi **CSE TN D/R**

Mickael Ferro **CSE TN LAJ**

Farid Errouihi **CSE TN HBK**

Eric Decamps **CSE INTER**

Tony Dellac **CSE TGV AXE SE**

Gerald Morel **CSE AXE TGV N**

Firas Tayachi **CSE AXE TGV E**



Pour nous suivre sur les réseaux, cliquez sur les icônes

Fédération SUD-Rail

38, rue des Renouillères

92330 Saint-Denis

01 42 43 35 75

federation@sudrail.fr